

En partenariat avec Bourgogne Nature, association fédératrice regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

www.bourgogne-nature.fr



BIODIVERSITÉ. Comment diminuer les pollutions engendrées par l'agriculture ?

Les agriculteurs, gardiens de l'eau

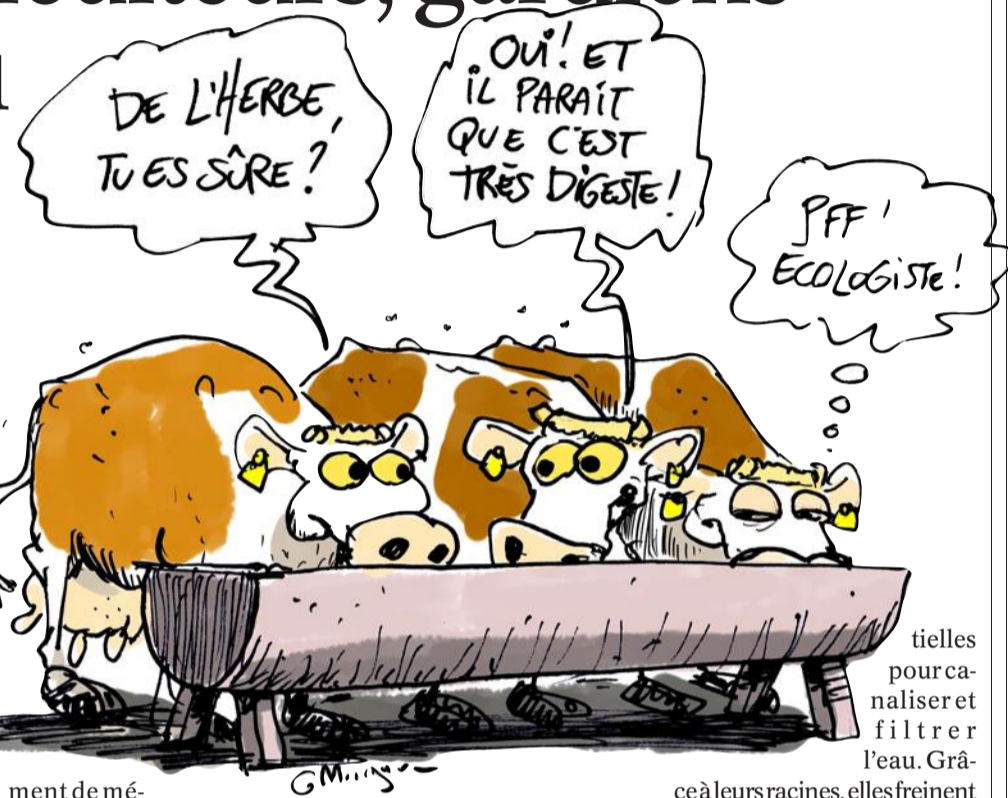
À travers un regard local, zoom sur le défi n° 2 du SDAGE : diminuer les pollutions diffuses des milieux aquatiques.

➔ **Quel constat avez-vous fait concernant l'eau de votre bassin ?**

Depuis quelques décennies, le bassin de Toucy, comme nombre de régions, s'est trouvé confronté à une dégradation croissante de la qualité de son eau. Sur les territoires ruraux, l'agriculture impacte directement la ressource, du fait de l'emploi de produits chimiques. Une réflexion s'est donc amorcée afin d'enrayer le phénomène. Au-delà du traitement de l'eau, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable a souhaité engager une démarche globale de prévention. En 2003, un comité de pilotage réunissant notamment agriculteurs, élus, services de l'État et Chambre d'agriculture, a été créé pour élaborer des solutions.

➔ **Comment les agriculteurs peuvent-ils contribuer à la protection de l'eau ?**

Cela passe par un change-



ment de méthodes de travail. Il y a une quarantaine d'années, les éleveurs se sont mis à nourrir leur bétail au maïs, employant engrais et pesticides pour sa culture. Aujourd'hui, l'herbe fait progressivement son retour, et chacun peut se rendre compte qu'il est possible de faire de la viande et du lait par ce moyen, autrement plus durable et plus rentable. Dans le cadre de mesures agro-environnementales, des agriculteurs se sont engagés à maintenir ou à

remettre en herbe plus de 400 hectares sur le bassin de Toucy, en échange de compensations financières. Les intrants ont ainsi été notablement réduits. Des volontaires sont aussi suivis individuellement par un technicien pour mettre en place de nouvelles techniques sur leurs parcelles. La conversion à l'agriculture biologique est également encouragée. En 2000, sur le secteur de Toucy, nous comptons 300 hectares en agriculture biologique. Aujourd'hui, cette surface est passée à 800 hectares.

➔ **Quelles autres actions peuvent être mises en place sur le territoire ?**

En montrant l'exemple depuis 25 ans, la commune de Saints-en-Puisaye invite les agriculteurs à participer à la restauration des haies, essen-

tielles pour canaliser et filtrer l'eau. Grâce à leurs racines, elles freinent les ruissellements qui précipitent les polluants directement dans les rivières et accroissent la turbidité de l'eau. Le maintien des zones humides est aussi un levier important. Autrefois, celles-ci jouaient le rôle d'éponge et réduisaient ainsi le ruissellement, or elles ont été pour beaucoup supprimées. Aujourd'hui, elles commencent à être protégées. La valorisation du marais de Druyes-Belles-Fontaines va par exemple dans le bon sens.

➔ **Où que vous soyez en Bourgogne, une consultation est menée en parallèle dans tous les bassins hydrographiques de l'Union Européenne. Voir www.prenons-soin-de-leau.fr pour le bassin de la Loire, et www.sauvonsleau.fr pour le bassin de la Saône (Rhône).**

POUR EN SAVOIR PLUS

Tout le projet en ligne



Pour participer à la consultation du public sur l'eau, rendez-vous sur le site l'Agence de l'eau Seine-Normandie : www.eau-seine-normandie.fr. Depuis la page d'accueil, vous pourrez accéder au questionnaire en ligne. Des ressources pédagogiques vous permettront de vous approprier la thématique. Pour approfondir le sujet, un résumé complet du projet du SDAGE 2016-2021 est également disponible en téléchargement. Il présente la vocation du SDAGE, le bilan du SDAGE précédent et les objectifs à venir.

EN BREF

SENS
8^e Récid' Eau, du 14 au 17 janvier 2016

Organisée tous les deux ans par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, cette manifestation fédère pendant 4 jours les acteurs de l'eau autour d'un programme d'animations très divers, d'un spectacle, d'un parrain et s'adresse aux scolaires et grand public. Cette nouvelle édition s'inscrira dans le prolongement de la conférence sur le climat qui a lieu à Paris en novembre et décembre. Plus d'infos au 03.86.83.16.47.

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.
Illustration : Gilles Macagno
Rédaction : Jean Massé

L'EXPERT



JEAN MASSÉ

Agriculteur-éleveur biologique, maire de Saints-en-Puisaye (89), président du SIAEP (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable) de Toucy (89).

Qu'est-ce qui vous a conduit à l'agriculture biologique ?

« Le meilleur moyen de ne pas polluer notre eau avec des pesticides ou des engrais chimiques, c'est de ne pas en employer ! Lorsque j'ai commencé le métier de paysan, je faisais de l'agriculture "conventionnelle". Les produits étaient alors utilisés avec parcimonie, guère plus d'une fois par an. Puis, dans les années 1970, le rythme s'est accéléré. On a commencé à en mettre une fois par saison, les quantités se sont accrues... Cette utilisation grandissante semblait n'en plus finir. Cela m'a semblé déraisonnable et dangereux. Je me suis alors converti à l'agriculture biologique. Depuis, je milite pour l'agriculture biologique et j'ai participé à la création des structures qui soutiennent son développement en Bourgogne. »

Petit glossaire

- ➔ **Intrants :** Produits apportés aux cultures qui ne sont pas naturellement présents dans le sol (engrais, pesticides...).
- ➔ **Pollution diffuse :** Pollution due à de multiples rejets qui ne peuvent être géographiquement identifiés de façon précise, par opposition à une pollution ponctuelle.
- ➔ **SDAGE :** Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux. Renouvelé tous les 6 ans, il établit les orientations et les actions à mettre en œuvre sur un territoire pour atteindre un objectif de bonne qualité de l'eau.
- ➔ **Turbidité :** Caractère d'une eau trouble, due à la présence de particules en suspension.